[Texte]

enter the next decade with aboriginal issues as one of its top priorities.

My colleague, Regional Vice-Chief Gordon Peters, will read the balance of our presentation.

Chief Gordon Peters (Ontario Region, Assembly of First Nations): I will speak about the role of the Standing Committee on Aboriginal Affairs as an agent for change. Mr. Chairman, it should be obvious to you and the members of the committee that we regard your committee as having an important role in establishing Parliament's and the government's agenda with respect to the issues and aspirations of First Nations in Canada. We do not see your committee as a mere sounding board where we come to express grievances or opinions on a wide range of issues. Given the need for political involvement and political solutions, we expect that this committee will be very proactive in ensuring that solutions are sincerely sought on the issues we have identified today.

We urge this committee to conduct hearings in all the provinces and in the north. The hearings can either be general in format or specific in content or objectives. The important principle from our perspective is that the leadership of First Nations across Canada will have direct access to a standing committee of Parliament and thereby deal with issues on a political basis.

We would also like to recommend that in the future the Assembly of First Nations be given the opportunity to respond to the presentations made to this committee by the Minister of Indian Affairs or any of his senior officials. We believe it is important that all sides of the issues be presented to this committee before decisions are made on what course of action, if any, will be taken by the committee.

We also realize there are other standing committees of Parliament that deal with specific issues, such as the environment, justice, or international human rights. We do not believe the existence of these committees should prevent this committee from addressing issues that overlap with the mandate of other standing committees of Parliament. On the other hand, the statement should not be taken as an indication that we will not utilize the other standing committees of Parliament. We fully intend to make representations to other standing committees as the need arises.

We have some specific proposals for political discussion. During the course of this presentation, we have made specific proposals for political level discussions and forums on a wide range of issues that are crying out for solutions, which are not to be found in the bureaucratic machinery of government. We wish to

[Traduction]

immédiat. Nous sommes persuadés que les dossiers autochtones constitueront la première préoccupation de tous les Canadiens dans les années 1990. Il importe que le Parlement en fasse l'une de ses priorités au cours de la prochaine décennie.

Mon collègue, le vice-chef régional, M. Gordon Peters, terminera notre présentation.

Le chef Gordon Peters (région de l'Ontario, Assemblée des premières nations): Je vais parler du rôle que peut jouer le comité permanent des Affaires autochtones en tant que promoteur du changement. Monsieur le président, il doit être évident, pour vous et les membres du comité, que nous estimons que vous pouvez être un interlocuteur important lorsque le Parlement et le gouvernement établissent leur programme d'action, pour ce qui est de mettre en lumière les dossiers et les attentes des premières nations au Canada. À notre sens, votre comité n'est pas simplement le lieu où nous venons formuler nos griefs ou exprimer nos opinions sur diverses questions. Étant donné qu'une intervention et des solutions politiques s'imposent, nous comptons sur votre comité pour jouer le rôle d'agent proactif en vue de la recherche sincère de solutions aux problèmes dont nous avons fait mention aujourd'hui.

Nous exhortons votre comité à tenir des séances dans toutes les provinces et dans le Grand Nord. Ces réunions pourraient porter soit sur des généralités, soit sur des sujets ou objectifs précis. À nos yeux, le principe important, c'est que tous les chefs des premières nations du Canada puissent avoir un accès immédiat à un comité permanent du Parlement et puissent donc aborder cette dernière question dans un contexte politique.

Nous recommandons également qu'à l'avenir, l'Assemblée des premières nations puisse avoir l'occasion de répondre aux présentations faites auprès de votre comité par le ministre des Affaires indiennes ou par l'un ou l'autre de ses hauts fonctionnaires. Nous croyons qu'il importe d'examiner tous les aspects d'une question qui est déférée à votre comité avant que des décisions ou des mesures ne soient prises, le cas échéant, par votre comité.

Nous sommes aussi bien conscients qu'il y a d'autres comités permanents du Parlement qui traitent de dossiers précis, tels que l'environnement, la justice ou les droits internationaux de la personne. Même si ces comités existent, nous ne croyons pas que cela devra empêcher votre comité d'aborder les questions qui empiètent sur le mandat d'autres comités permanents du Parlement. Par ailleurs, il ne faudra pas comprendre par là que nous n'allons pas recourir aux autres comités permanents du Parlement. Au contraire, nous avons fermement l'intention, au besoin, de formuler des instances auprès des autres comités permanents.

Nous avons des propositions précises à formuler en vue de discussions politiques. Au cours de notre présentation, nous avons déjà fait certaines propositions qui se prêtent à la discussion dans un contexte politique, à l'égard d'une vaste gamme de problèmes qui exigent des solutions immédiates, que ne peut fournir l'appareil bureaucratique